



Assurons
un monde
plus ouvert

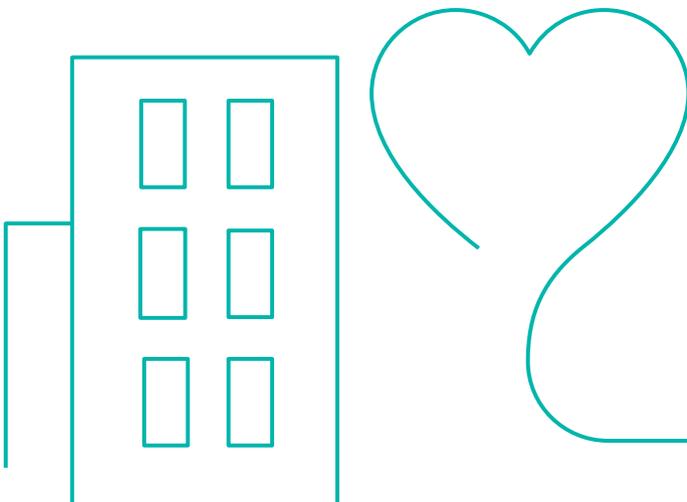
**Rapport
de gestion
du 30 juin 2023**

CNP Assurances Holding



Sommaire

<u>1</u>	Faits marquants	1
<u>2</u>	Activité	4
<u>3</u>	Comptes consolidés	7
<u>4</u>	Facteurs de risque	10
<u>5</u>	Perspectives de développement	11



Chapitre

1

Faits marquants

Premier semestre

11 janvier 2023 - CNP Assurances publie son nouveau « Sustainable Bond Framework » permettant de financer des projets sociaux et environnementaux

Acteur engagé dans la transition juste vers une économie décarbonée, CNP Assurances annonce la mise à jour de son « Green Bond Framework »⁽¹⁾ mis en place en 2019 pour financer des projets environnementaux par un « Sustainable Bond Framework »⁽²⁾, permettant de financer également des projets sociaux. Cet élargissement, en ligne avec la raison d'être de CNP Assurances adoptée en 2021, reflète les actions menées avec ses partenaires pour promouvoir une société inclusive et durable.

Les fonds levés par de futures émissions obligataires, dans ce nouveau cadre de travail, seront exclusivement utilisés pour financer ou refinancer, en totalité ou partiellement, des actifs durables (vert et/ou sociaux) éligibles, nouveaux et/ou existants, tels que définis dans le nouveau « Sustainable Bond Framework »⁽²⁾.

11 janvier 2023 - CNP Assurances lance avec succès sa première obligation subordonnée durable

Acteur de la transition écologique et sociétale, CNP Assurances annonce le succès de l'émission de sa première obligation durable d'un montant de 500 M€. Le coupon annuel fixe s'établit à 5,25 % jusqu'au 18 juillet 2033, puis sera variable au-delà de cette date et jusqu'à sa maturité.

L'obligation a été placée auprès de 88 investisseurs. L'émission a été sursouscrite plus de 1,9 fois, témoignant de la confiance des investisseurs dans la solidité financière de CNP Assurances. La notation attribuée à cette émission par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings sont A- et BBB+ respectivement.

Les fonds levés dans le cadre de cette opération seront exclusivement utilisés pour financer ou refinancer, en totalité ou partiellement, des actifs durables éligibles, tels que définis dans le cadre du « Sustainable Bond Framework »⁽²⁾.

12 janvier 2023 - CNP Assurances annonce une nette augmentation des taux de revalorisation de ses supports en euros

Pour mieux accompagner ses assurés dans un contexte de tension inflationniste et de hausse des taux d'intérêt, CNP Assurances, assureur responsable et engagé, augmente les taux de revalorisation 2022 des supports en euros de toute sa gamme de contrats d'assurance vie⁽³⁾ par rapport à 2021.

Le taux moyen servi de CNP Assurances est en hausse de 0,66 % et s'établit à 1,57 %.

(1) *Green Bond Framework* : cadre d'émission d'obligations vertes.

(2) *Sustainable Bond Framework* : cadre d'émission d'obligations durables.

(3) *Notamment distribués par La Banque Postale, Réseau salarié Amétis et le Groupe BPCE.*

26 janvier 2023 - CNP Assurances lance une nouvelle garantie « Aide à la famille » en assurance emprunteur immobilier

Afin de soutenir financièrement les parents dont les enfants sont frappés par la maladie ou en situation de handicap, CNP Assurances a développé une nouvelle garantie « Aide à la famille » qui sera incluse dans les contrats collectifs

d'assurance emprunteur. Elle permet de prendre en charge jusqu'à 50 % de la mensualité du prêt immobilier sur une période pouvant atteindre 28 mois.

30/31 janvier 2023 - CNP Assurances poursuit la finalisation de ses acquisitions au Brésil annoncées le 14 septembre 2022 contribuant ainsi à son développement multipartenarial à l'international

Le 30 janvier 2023, CNP Assurances annonce la finalisation de l'acquisition des parts détenues par Caixa Seguridade dans la société CNP Participações em Seguros Ltda. « Holding Seguros »⁽¹⁾, portant ainsi sa participation à 100 %.

Holding Seguros détient 100 % de Companhia Seguros Previdência do Sul « Previsul », qui commercialise des produits de prévoyance et d'assurance emprunteur (immobilier et crédit) et 51 % de CNP Capitalização S.A. « CNP Cap », qui commercialise des produits d'épargne.

Le montant de cette opération s'élève à 166,8 MBRL⁽²⁾.

Le lendemain, CNP Assurances annonce la finalisation de l'acquisition des parts détenues par ICATU dans CNP Capitalização S.A. « CNP Cap », portant sa participation à 100 % du capital⁽³⁾.

Le montant de cette opération s'élève à 194,5 MBRL⁽⁴⁾.

Ces opérations font partie d'un accord plus global, annoncé le 14 septembre 2022, permettant à CNP Assurances de poursuivre sa stratégie de développement à l'international avec l'acquisition à 100 % des participations de Caixa Seguridade dans cinq sociétés offrant la possibilité de commercialiser des produits de prévoyance-santé, soins dentaires, épargne et consórcio.

21 février 2023 – La Banque Postale et CNP Assurances lancent le 1^{er} contrat d'assurance emprunteur labellisé « Positive Assurance »

Le nouveau contrat d'assurance emprunteur immobilier distribué par La Banque Postale et assuré par CNP Assurances a reçu la labellisation « Positive Assurance » par l'Institut de l'Économie Positive. Innovant, inclusif et à tarif compétitif, il est le premier contrat d'assurance emprunteur à obtenir cette distinction.

Ce nouveau contrat inclut des garanties innovantes, dont la Garantie Aide à la famille de CNP Assurances pour venir en aide aux parents d'enfants malades, accidentés ou en situation de handicap.

28 février 2023 - CNP Assurances compte 51 % de femmes dans ses instances dirigeantes et obtient 99/100 à l'index 2022 égalité femmes-hommes

Résultat de son engagement de long terme, CNP Assurances obtient cette année encore une note de 99/100 à l'index égalité femmes-hommes. Le Groupe dépasse d'autre part

largement les objectifs de la loi « Rixain » en matière de féminisation des instances dirigeantes.

28 mars 2023 - CNP Assurances annonce le lancement de sa marque CNP Seguradora au Brésil pour porter son développement en modèle ouvert

À la suite de l'acquisition, fin 2022, de 100 % des participations dans Holding Saude, Previsul, CNP Consorcios, CNP Capitalizao et Odonto Empresas, CNP Assurances annonce la création de la marque CNP Seguradora qui fera appel à différents partenaires pour commercialiser les produits de ces entités.

3^{ème} assureur brésilien, CNP Assurances poursuit son développement au Brésil en s'appuyant sur deux modèles de distribution :

- Un modèle ouvert avec CNP Seguradora, filiale à 100 % du groupe CNP Assurances, qui va distribuer avec différents partenaires des produits de prévoyance-santé, soins dentaires, épargne et consórcio.

- Un partenariat historique et exclusif avec Caixa Econômica Federal, au sein de Caixa Vida e Previdência (produits individuels et collectifs retraite, assurance emprunteur consommation et prévoyance), Caixa Consórcio (activité consórcios) et CNP Seguros Holding (intégrant notamment Youse).

(1) Anciennement dénommée CNP Seguros Participações em Saúde Ltda. « Holding Saúde ».

(2) Après déduction des dividendes payés ou déclarés après le 1^{er} janvier 2022, soit environ 30,3 M€ au taux de 5,51 BRL pour 1€.

(3) L'acquisition a été réalisée par CNP Participações em Seguros Ltda. (« Holding Seguros »), filiale brésilienne détenue à 100 % directement et indirectement par CNP Assurances.

(4) Après déduction des dividendes payés ou déclarés après le 1^{er} janvier 2022, soit environ 35,3 M€ au taux de 5,51 BRL pour 1€.

11 avril 2023 - Application de la nouvelle norme IFRS 17 sur les comptes 2022 déjà publiés en IFRS 4, à des fins comparatives pour la publication des comptes 2023

Les comptes de l'année 2022, déjà publiés en IFRS 4, ont été établis sous la nouvelle norme IFRS 17 à des fins comparatives pour la publication des comptes 2023.

L'écart des capitaux propres entre les normes IFRS 4 et IFRS 17 reflète la résilience de l'entreprise face à la hausse des taux.

12 avril 2023 - Création d'un grand groupe de bancassurance : dernière étape du rapprochement entre La Banque Postale et CNP Assurances

La Banque Postale et CNP Assurances annoncent la création à compter du 11 avril 2023 d'un pôle dédié rassemblant l'ensemble des activités assurantielles du groupe et leurs entités juridiques, abrité sous l'entité CNP Assurances Holding ⁽¹⁾ détenue à 100 % par La Banque Postale.

CNP Assurances Holding ⁽¹⁾ regroupe CNP Assurances SA ⁽²⁾ et les quatre filiales assurantielles de La Banque Postale (IARD, Santé, Prévoyance et Conseil).

Cette opération fait suite à la création du grand pôle financier public, initié en 2018 avec le double rapprochement entre La Poste et la Caisse des Dépôts d'une part, et La Banque Postale et CNP Assurances d'autre part.

13 juin 2023 - L'agence de notation Moody's confirme la notation de solidité financière de CNP Assurances à A1 perspective stable

L'agence de notation Moody's a confirmé la solidité financière de CNP Assurances SA ⁽²⁾, ainsi que celle des titres subordonnés

émis par le Groupe ⁽²⁾, en lui attribuant la note A1 (perspective stable).

Évènements post-clôture

Absence d'évènement post-clôture.

(1) Appelé « Groupe CNP Assurances ».

(2) Appelé « CNP Assurances SA et ses filiales ».

Chapitre

2

Activité

Environnement économique et financier

Une économie mondiale au ralenti en dépit du déconfinement chinois

La croissance mondiale a continué de ralentir tout au long de la période avec une forte décélération du secteur industriel compensée partiellement par la résilience du secteur des services. L'activité bénéficie de taux de chômage proches des niveaux « plancher » mais reste fragilisée par l'impact de l'inflation sur la demande, érodant le pouvoir d'achat, et par l'impact de la hausse des taux sur les investissements (contraction des dépenses dans le résidentiel). Ce ralentissement est illustré par l'atonie du commerce mondial en dépit de la réouverture de l'économie chinoise et par un repli très marqué du prix des matières premières (énergie, métaux, agriculture).

Une persistance de l'inflation cœur en dépit du repli des prix des matières premières

Ce mouvement de correction des matières premières a permis une réduction de l'inflation « globale » qui demeure néanmoins au-dessus des cibles des banques centrales. Cependant l'inflation cœur (hors alimentation et énergie) reste ancrée sur des niveaux élevés (supérieurs à 5 % aux États-Unis et en Europe). Cela contraint les banques centrales à poursuivre leur cycle de resserrement monétaire (à 3,50 % pour la BCE et à 5,25 % pour la FED) voire à reprendre ce cycle pour les banques qui s'étaient prématurément mises en pause (Australie, Canada, Norvège).

Une accentuation du cycle de resserrement monétaire mais des anticipations de revirement

Ces relèvements de taux successifs se sont traduits par une inversion des courbes sur la partie 2 - 10 ans et par des anticipations de détente monétaire dès 2024 (- 85 bps de la BCE et - 150 bps de la FED), expliquées en partie par des attentes de normalisation rapide de l'inflation (points-morts inflation revenus autour de 2,5 %). Dans ce contexte, les taux longs restent quasiment stables sur l'année 2023 (autour de 3 % sur le taux 10 ans OAT et de 3,75 % sur le taux 10 ans US) et finissent le semestre en dessous de leurs points hauts.

Des niveaux de taux attractifs pour les investisseurs

Ces taux élevés, au plus haut depuis 2008, constituent une aubaine pour les investisseurs. Ils expliquent la forte demande institutionnelle pour le crédit (y compris pour les émetteurs à haut rendement ou pour la dette émergente) en dépit de la dégradation des fondamentaux (hausse des coûts financiers et souvent des niveaux de leviers).

Des trajectoires disparates pour les actifs risqués

Ce contexte de croissance atone mais d'anticipations de reflux de l'inflation à des espoirs de baisse des taux continuent de soutenir les marchés actions des pays développés (+ 12 % en Europe en 2023, + 14 % pour le S&P500 et + 30 % pour le Nasdaq) alors que ceux des pays émergents et de la Chine ont fortement sous-performé. La hausse des marchés a été tirée par une expansion des multiples de valorisation en dépit de la stagnation des profits. À l'inverse, les actifs à durée longue (immobilier, infrastructure) ou les actifs à levier élevé (private equity) ont souffert de la forte remontée des taux qui a réduit le nombre des transactions et commence à éroder les valorisations.

Environnement réglementaire et fiscal

Environnement règlementaire

Au cours du premier semestre 2023, l'environnement réglementaire a été notamment impacté par les points suivants :

La résiliation par voie électronique, dite « en 3 clics », de son contrat d'assurance

Depuis le 1^{er} juin 2023, il est possible d'effectuer une demande de résiliation de son contrat d'assurance en ligne.

Ce nouveau procédé est issu de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022 dite loi « Pouvoir d'achat », complétée par le décret n°2023-182 du 16 mars 2023 qui a fixé les modalités techniques de cette résiliation par voie électronique.

Cette nouvelle façon de notifier une demande de résiliation s'applique aux nouveaux contrats d'assurance, comme à ceux en cours au 1^{er} juin 2023.

Les contrats concernés

Dès lors que l'assureur propose de conclure au moins un contrat d'assurance par voie électronique - ce qui est le cas de CNP Assurances - il doit mettre en place, sur son site internet, une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation du contrat.

Tous les contrats de CNP Assurances sont ainsi concernés, à l'exception de ceux qui ne disposent pas d'une faculté de résiliation légale ou contractuelle.

Si la loi vise « les contrats d'assurance couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles », une position de place étend cette résiliation par voie électronique au souscripteur personne morale. Une entreprise souscriptrice d'un contrat d'assurance de groupe peut ainsi résilier en ligne son contrat.

Environnement fiscal

Le principal texte ayant un impact sur le groupe porte sur la mise en œuvre du groupe TVA en France.

Le groupe TVA a été créé et est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2023, il est constitué de CNP Assurances SA, des quatre filiales assurantielles de La Banque Postale

Les modalités

L'assureur doit mettre en place une fonctionnalité dédiée à la résiliation, directement et facilement accessible sur son site internet, présentée sous la mention « résilier votre contrat » ou toute autre formule analogue affichée en caractères apparents.

Lorsque la résiliation est gérée par notre délégataire de gestion, cette faculté de résiliation par voie électronique doit également être prévue par ce délégataire.

Arrêté du 4 avril 2023 sur la transparence et la lisibilité des frais

Afin d'améliorer la transparence et la lisibilité des frais, l'arrêté du 4 avril 2023 modifie à nouveau l'information précontractuelle et l'information annuelle portant sur les frais des unités de compte en faisant évoluer « le tableau réglementaire loi Pacte ». Les évolutions sont les suivantes :

- Ajout d'une information sur l'indicateur synthétique de risque des supports en unité de compte (SRI) ;
- Classement des supports en unité de compte au sein de huit catégories (fonds actions, fonds obligations, fonds mixtes, fonds immobiliers, fonds spéculatifs, fonds de capital Investissement, fonds monétaires et autres) définies par la Banque Centrale Européenne ;
- Insertion de l'information sur les « taux de rétrocession de commission » dans la rubrique concernant « les frais totaux ».

(LBP Assurances IARD, LBP Assurance Santé, LBP Prévoyance et LBP Conseil en assurances), CNP Caution, CNP Retraite, MFPrévoyance, Filassistance International et du GIE GPA.

La mise en place du groupe TVA permet d'éviter les frottements de TVA au titre des facturations entre ses membres.

Activité du Groupe CNP Assurances au 30 juin 2023

Le chiffre d'affaires ⁽¹⁾ atteint **19,4 Md€** (- 1,2 Md€) en baisse de - 6 % par rapport au 30 juin 2022, avec une baisse de la collecte à l'international en grande partie compensée par la bonne performance de l'activité en France.

En France, le chiffre d'affaires s'établit à **12,7 Md€**, en hausse de 12 % (+ 1,4 Md€) par rapport au 30 juin 2022.

- **En épargne/retraite** : la collecte s'élève à 10,1 Md€, en hausse de + 16,3 %. Cette forte hausse s'explique par la réussite des offres UC à garantie au terme commercialisées par LBP et BPCE et des campagnes de bonus sur versement.

Le taux d'UC s'élève à 36,8 % (+ 3,2 pts).

- **En prévoyance/protection** : la collecte s'élève à 2,2 Md€ en baisse de - 2 % expliquée par le ralentissement des volumes de crédit dans un contexte de taux élevés.
- **Périmètre LBPA ⁽²⁾ (prévoyance/santé/IARD)** : la collecte s'élève à 0,5 Md€, stable par rapport au 30 juin 2022.

En Europe hors France, le chiffre d'affaires atteint **3,4 Md€** (- 1,9 Md€), en baisse de 35 %, liée principalement au contexte en Italie défavorable aux produits d'assurance du fait de la concurrence des Obligations du Gouvernement italien (BTP) accessible à la clientèle grand public.

- **En épargne/retraite** : la collecte brute s'élève à 2,8 Md€, en baisse de - 40 %.

Le taux d'UC est à 43 %, en légère baisse (- 2 pts par rapport au 30 juin 2022).

- **En prévoyance/protection** : la collecte s'élève à 0,6 Md€, stable par rapport au 30 juin 2022.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires s'établit à **3,3 Md€**, en baisse de - 0,7 Md€ soit (- 18 % à pcc ⁽³⁾ par rapport au 30 juin 2022).

- **En épargne/retraite** : la collecte brute s'élève à 2,6 Md€, en baisse de - 22 %, expliquée par une réorientation des ventes de notre partenaire, qui privilégie la collecte de dépôts dans son bilan pour soutenir sa politique d'octroi de crédit dans un contexte de taux élevés.
- **En prévoyance/protection** : la collecte s'élève à 0,7 Md€ en hausse de + 21 % (+ 4 % à pcc) (- 4 % à cc), expliquée par une accélération des ventes de prévoyance et de crédits à la consommation, cette dernière étant soutenue par un programme gouvernemental de soutien aux entreprises.

(1) Indicateur de gestion.

(2) Périmètre LBPA regroupe les 4 entités non-vie prévoyance santé et service (données indiquées en pro forma).

(3) À périmètre et change constants.

Chapitre

3

Comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 relative aux informations financières intermédiaires. Tel qu'il est prévu dans IAS 34, le Groupe CNP Assurances a, par conséquent, appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers annuels.

<i>(en millions d'euros)</i>	Zones géographiques			Compte propre	Total 6M 2023	Total 6M 2022	Variation (%)
	France	Amérique latine	Europe hors France				
Marge d'assurance	1 095	364	153		1 613	1 138	41,8 %
Revenus du compte propre				283	283	- 137	- 306,3 %
Autres revenus					- 9	- 11	- 15,7 %
Revenus totaux					1 887	990	90,6 %
Charges de financement					- 71	- 59	19,9 %
Frais de gestion non attribuables					- 223	- 184	20,8 %
Incorporel en lien avec les opérations d'acquisition					- 83	- 129	- 35,7 %
Résultat brut d'exploitation					1 511	618	144,5 %
Mises en équivalence nettes					2	15	- 84,0 %
Intérêts minoritaires					- 129	- 81	58,9 %
Impôt sur les résultats					- 492	- 83	494,5 %
Résultat après impôt des activités discontinuées					0	- 33	- 100,0 %
Éléments non courants					0	0	N/A
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE					892	436	104,4 %

Résultat de la période

Le résultat brut d'exploitation est un indicateur majeur de la communication du Groupe CNP Assurances. Il présente la caractéristique d'être indépendant des conséquences des mouvements des marchés et des éléments non courants.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) se calcule en retraitant du résultat net part du Groupe (RNPG) :

- les mises en équivalence nettes ;
- les intérêts minoritaires ;
- l'impôt sur les résultats ;
- les éléments non courants.

Les principaux indicateurs d'activité sont décrits ci-après.

Le chiffre d'affaires s'élève à **19,4 Md€** (voir commentaires au § Activité).

La marge d'assurance du Groupe s'établit à **1,6 Md€** (+ 0,5 Md€) au 30 juin 2023, portée majoritairement par le relâchement attendu de la CSM (1,1 Md€). Les évolutions de marché (144 M€) sont favorables grâce à la bonne performance des marchés actions sur la prévoyance/protection en France et en Amérique latine. La contribution des affaires nouvelles (154 M€) est principalement portée par les ventes en prévoyance/protection et le segment IARD en Amérique latine et en France sous l'effet d'un amortissement plus rapide que celui de l'épargne/retraite.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) s'élève à **1 511 M€** en hausse de + 144,5 % par rapport au 30 juin 2022.

Le résultat net part du groupe en IFRS 17 s'élève à **892 M€**, en hausse de + 0,5 Md€. Cette hausse est liée à l'amélioration des marchés financiers comparativement à un 1^{er} semestre 2022 dégradé (sous l'effet d'une forte hausse des taux et une baisse des marchés actions). Les activités non-vie de La Banque Postale Assurances contribuent à hauteur de 51 M€ en 2023, dont 34 M€ en IARD.

Bilan consolidé au 30 juin 2023

Au 30 juin 2023, le total du bilan consolidé s'élève à 438,2 Md€ contre 429,1 Md€ par rapport aux données

comparatives IFRS 17 au 31 décembre 2022, soit une hausse de 2 %.

Capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe, qui s'élèvent à 21 443,4 M€, augmentent de 566,4 M€ par rapport aux données comparatives IFRS 17 au 31 décembre 2022. L'évolution des capitaux propres s'explique principalement par le résultat de l'exercice de l'année (891,9 M€), l'effet de la réévaluation et plus-ou-moins-values réalisées sur les capitaux propres (492,7 M€), le versement de dividendes au titre de l'exercice année (- 947,0 M€) et les écarts de conversions (185,4 M€).

Les capitaux propres comportent les titres super-subordonnés (TSS) (1 944, 3 M€) classés en capitaux propres.

Les éléments détaillés figurent dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Passifs relatifs aux contrats

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et de réassurance représentent 373,0 Md€, en hausse de 8,3 Md (2 %) par rapport aux données comparatives IFRS 17 au 31 décembre 2022.

Les éléments détaillés figurent dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés

La CSM du Groupe s'établit à **16,5 Md€**, en hausse de + 1,6 Md€ au 30 juin 2022 (+ 11 % par rapport au 31 décembre 2022).

Cette hausse est portée essentiellement par la France (+ 10 %) et l'Amérique latine (+ 23 %). L'impact des marchés actions (0,9 Md€) est favorable sur la CSM du segment épargne/retraite en France et en Italie. Les écarts d'expérience ont un impact neutre sous l'effet de compensation de divers éléments (augmentation des rachats en Italie compensée par des versements importants en France sur le périmètre épargne).

Placements consolidés

Les placements des activités d'assurance s'élèvent à 402,0 Md€ au 30 juin 2023 contre 400,0 Md€ par rapport aux données comparatives IFRS 17 au 31 décembre 2022, en hausse de 2,0 Md€.

Les placements sont pour l'essentiel comptabilisés à la juste valeur à l'exception de certains instruments de dettes et des placements immobiliers n'entrant pas en représentation des contrats en unités de compte qui sont enregistrés au coût amorti.

Au 30 juin 2023, les placements à la juste valeur par résultat représentent 51 % de l'ensemble des placements, les placements à la juste valeur par capitaux propres 48 %, et les placements au coût amorti 1 %.

Les éléments détaillés figurent dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Couverture de la marge de solvabilité

Le **taux de couverture du SCR Groupe** s'élève à **259 %**, soit une progression de + 29 pts par rapport au ratio de CNP Assurances SA et ses filiales au 31 décembre 2022, soutenu principalement par un effet marché favorable.

Cette hausse s'explique notamment par :

- l'intégration des filiales d'assurance de La Banque Postale (+ 2 pts) ;
- le résultat net de dividende anticipé (+ 4 pts) ;
- l'évolution favorable des marchés (+ 21 pts) ;
- les mouvements de titres subordonnés (+ 3 pts) ;
- l'évolution bénéfique de l'allocation d'actifs lié à un effet favorable de *derisking* sur les OPCVM (+ 3 pts) ;
- une dotation de la provision pour participation aux excédents (+ 2 pts) ;
- l'écrêtement des dettes subordonnées non disponibles au niveau du Groupe CNP Assurances (- 6 pts).

Chapitre

4

Facteurs de risque

Le Groupe CNP Assurances attire l'attention sur les risques décrits en pages 34 à 47 et pages 166 à 175 du document d'enregistrement universel 2022, inhérents à la nature de l'activité du Groupe CNP Assurances et à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel s'exercent ces activités.

Les pages 166 à 175 constituent les notes 24, 25, et 26 des comptes consolidés sur les autres analyses présentées dans le document d'enregistrement universel 2022 avec les analyses des différents risques.

Les facteurs de risque auxquels le Groupe CNP Assurances font face et leur niveau d'importance au premier semestre 2023 restent identiques à ceux analysés pour l'année 2022, dans un contexte toujours marqué par la crise ukrainienne et une inflation atteignant des taux records.

La conjoncture économique et financière, en France et en Europe, subit les conséquences du conflit russo-ukrainien. La remontée rapide des taux d'intérêt, en réponse à la résurgence de l'inflation, est plutôt favorable au rendement des portefeuilles obligataires, et consolide à court terme la solvabilité, déjà forte, du groupe. Le niveau des taux d'intérêts permet de bénéficier de taux de réinvestissement en hausse par rapport aux années de période de taux bas, entraînant ainsi une relation du taux de rendement global du portefeuille. Par ailleurs, les marchés actions qui se maintiennent à un niveau élevé ont permis des réalisations des plus-values latentes et de gérer l'exposition des actifs de diversification de manière active.

En revanche, une inflation persistante, un ralentissement économique probable et un écartement des spreads au sein de la zone euro, seraient des points d'attention, sans incidence significative cependant sur le profil de risque de l'entreprise.

La hausse des taux d'intérêt et celle des spreads souverains italiens, rendant les nouvelles obligations italiennes BTP plus rémunératrices pour les Italiens, cumulée avec le gel des rachats de la compagnie concurrente Eurovita par le superviseur Italien (IVASS), ont entraîné une augmentation des rachats et une baisse de la collecte, chez CNP Vita Assicura et CNP Vita Assicurazione. Les actions commerciales lancées à la fin du premier trimestre ont permis de soutenir l'activité et de maintenir une attractivité commerciale des deux entités permettant d'augmenter la collecte et de réduire les rachats sur les derniers mois du semestre. La solvabilité des filiales CNP Vita Assicura et CNP Vita Assicurazione a été également renforcée via l'émission de titres de dettes subordonnées souscrits intégralement par CNP Assurances SA. Enfin le cadre d'appétit aux risques a également été revu.

Concernant les activités non-vie, la résurgence d'une inflation durable est un risque qui pourrait avoir un impact sur la majorité des produits IARD même si les révisions tarifaires permettent de limiter son impact. Elle entraînerait pour l'ensemble des activités une hausse des frais généraux tant internes que ceux liés aux partenaires et prestataires.

L'exposition du Groupe CNP Assurances associée au conflit russo-ukrainien demeure la même que celle estimée en fin d'année 2022 sur le plan des risques cyber, risque pays, risque de crédit et de contrepartie, détaillés dans le paragraphe dédié aux risques pays en pages 43 et 44 du document d'enregistrement universel 2022 du groupe CNP Assurances.

Ces facteurs de risque sont toujours suivis avec attention dans le cadre du dispositif de surveillance en place.

Chapitre

5

Perspectives de développement

La raison d'être inscrite dans les statuts de l'entreprise depuis l'assemblée générale du 16 avril 2021 : « Assureurs et investisseurs responsables animés par la vocation citoyenne de notre Groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une société inclusive et durable en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie » est désormais déclinée au travers d'engagements du groupe CNP Assurances :

- à accompagner le développement de ses collaborateurs au sein d'un collectif riche de tous ses talents et de toutes ses diversités ;
- à rendre accessible à chaque personne une solution de protection et à être présent lorsque ses assurés en ont besoin ;
- à construire avec ses partenaires des solutions performantes et innovantes qui font progresser la protection ;
- à générer de manière responsable une performance économique durable, notamment au sein du pôle financier public ;
- à contribuer à créer une société inclusive et durable. CNP Assurances fait sienne la lutte contre toutes les formes d'exclusion ;
- à agir contre le réchauffement climatique et à préserver le vivant.

Dans le contexte actuel de hausse des taux et d'inflation, CNP Assurances renouvelle son ambition de développement, et présente un bilan solide pour :

- être l'assureur le plus utile et singulier pour chacune de ses parties prenantes en renversant la perception du métier d'assureur, et en incarnant sa raison d'être au quotidien par des engagements durables et inclusifs ;
- être indispensable dans la chaîne de valeur en matière d'expérience client et partenaires, en développant un modèle à très haute valeur ajoutée, s'insérant dans le modèle opérationnel de chaque partenaire liant humain et digital.

Dans la continuité de son changement, le Groupe CNP Assurances :

- devient un assureur complet, avec l'intégration des activités non vie de LBP au sein du Groupe CNP Assurances ;
- continue le développement de sa présence à l'International, notamment avec le lancement de sa marque CNP Seguradora au Brésil ;
- poursuit l'adaptation de son offre épargne au contexte de taux et à l'intégration de l'ensemble des enjeux autour de la durabilité ;
- fonctionne en entreprise intégrée.